LES ERMITES DE SAINT-AUGUSTIN

AU DÉBUT DU XIVME SIÈCLE

AGOSTINO TRIONFO ET SES THÉORIES POLITIQUES

PAR

EMILE VAN MOÉ

Docteur en philosophie scolastique Ingénieur agronome

INTRODUCTION

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE SUR LES SOURCES ET LA BIBLIOGRAPHIE DU SUJET

Les ermites de Saint-Augustin ont joué un rôle important dans l'histoire des doctrines philosophiques, théologiques et politiques du xive siècle. Pour contribuer à la connaissance de leur histoire, le présent travail comprend des recherches sur un de leurs docteurs de Paris, Agostino Trionfo. Nous avons cherché à replacer ce personnage dans le milieu de l'histoire de son ordre religieux et à faire connaître les études qui formaient alors les ermites de Saint-Augustin. Nous avons ensuite étudié la vie d'Agostino Trionfo et dressé la liste de ses œuvres. Enfin, parmi ces œuvres, nous avons choisi celles qui se rapportent aux théories politiques et nous avons exposé les principales de celles-ci.

Les sources auxquelles nous avons fait appel n'avaient pour la plupart jamais été utilisées. Ce sont, pour l'histoire des ermites de Saint-Augustin, les anciennes Constitutions de ces religieux, les « Définitions » de leurs Chapitres généraux et provinciaux, et leur Bullaire. Pour la biographie et l'œuvre d'Agostino Trionfo, outre les sources précédentes, nous avons recherché tous les manuscrits des ouvrages de cet auteur qui sont encore conservés dans les bibliothèques. Pour l'exposé des théories politiques d'Agostino Trionfo, nous nous sommes servi des œuvres ellesmêmes d'Agostino Trionfo.

L'examen de la bibliographie du sujet montre aussi l'intérêt de la question étudiée. On ne disposait jusqu'ici sur ce sujet que d'anciens travaux non critiques des ermites de Saint-Augustin au xvi° et au xvi° siècle. Ces études ont été revues et contrôlées. Quant aux travaux modernes, ils portent seulement sur les théories politiques. Ils sont incomplets par suite de l'ignorance de l'histoire d'Agostino Trionfo et de son milieu. Le présent travail leur apporte un utile complément.

CHAPITRE PREMIER

LES ERMITES DE SAINT-AUGUSTIN

Les pratiques de la vie érémitique, qui remontent aux premiers siècles de notre ère, se transformèrent peu à peu et les religieux qui les suivaient en vinrent de la vie solitaire à la vie de communauté. D'autre part, la lettre 221 de saint Augustin fut peu à peu considérée comme une règle de vie monastique et adoptée par certaines de ces communautés. Ce sont là les origines des ermites de Saint-Augustin. Ces religieux formaient plusieurs congrégations. L'union des principales de celles-ci fut réalisée par Alexandre IV, le

9 avril 1256. C'est cette date qui est le véritable point de départ historique des ermites de Saint-Augustin dont nous nous occupons.

Le premier prieur général du nouvel Ordre fut Lanfranc de Milan (1256-1265). Le nouvel Ordre connut à ses débuts beaucoup de tâtonnements venant des éléments disparates dont il était formé. Ce fut le troisième prieur général, Clément d'Osimo, réélu après une démission, qui réussit à surmonter ces difficultés en donnant à l'Ordre l'unité qui lui manquait, grâce à de nouvelles Constitutions. Celles-ci ne furent définitivement acceptées qu'au Chapitre général de Ratisbonne en 1290.

Ces Constitutions donnèrent aussi à l'Ordre des ermites de Saint-Augustin des cadres intellectuels qui lui manquaient. La plupart des prieurs généraux qui suivirent Clément d'Osimo avaient fait des études de théologie à Paris. Ce sont Gilles de Rome (1292-1295), Augustin Novelli (1298-1300), Jacques d'Orte (1308-1311), Alexandre de Sant'Elpidio (1312-1326), Guillaume de Crémone (1326-1342).

L'Ordre des ermites de Saint-Augustin se développa considérablement. Au début du XIV[®] siècle, on peut y compter 14 provinces. Les études y étaient fortement organisées. Leur centre principal était le couvent de Paris dont nous allons maintenant étudier l'histoire.

CHAPITRE II

LE COUVENT DES AUGUSTINS, A PARIS

Le couvent des Augustins à Paris a été pendant longtemps le centre d'études le plus important qu'aient possédé les ermites de Saint-Augustin.

Les ermites de Saint-Augustin semblent s'être ins-

tallés à Paris en 1259. Leur maison était alors située hors des murs de Paris, près de la porte Montmartre. Au témoignage de Joinville, ils auraient eu les faveurs de saint Louis. Ils possédaient maison, chapelle, cimetière et jardin. Ils étaient sous la juridiction de l'évêque de Paris.

En 1285, l'insuffisance des locaux et les besoins des étudiants amenèrent les ermites de Saint-Augustin à se déplacer. Ils allèrent alors occuper, à l'intérieur de la Ville, un emplacement, sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Ils y restèrent huit ans.

En 1293, après de nombreuses difficultés aplanies par l'influence de Gilles de Rome, alors prieur général, les ermites de Saint-Augustin occupèrent l'ancien couvent des frères Sachets situé sur les bords de la Seine, en amont de la tour de Nesle. C'est là qu'ils demeurèrent jusqu'à la fin du xviii siècle. La faveur royale les avait institués chapelains de la Sainte-Chapelle le jour de la fête de la Translation du chef de saint Louis; l'Université décernait ses grades à leurs étudiants.

CHAPITRE III

LES ÉTUDES CHEZ LES ERMITES DE SAINT-AUGUSTIN ET SPÉCIALEMENT A PARIS

La première mention conservée d'étudiants à Paris pour les Augustins est de 1278. Mais, dès 1284, le nombre des étudiants était déjà considérable. Parmi les premiers noms qui nous ont été conservés se trouve celui de Gilles de Rome.

Les études chez les ermites de Saint-Augustin se faisaient dans les couvents et à Paris.

Dans les couvents, après la profession faite à quinze ans au plus tôt, les jeunes religieux suivaient, des cours de grammaire et de logique. Puis ils allaient étudier la théologie dans des couvents les plus importants possédant un *studium*. Au début, l'Italie comptait quatre *studia*, ceux de Bologne, de Padoue, de Naples et le quatrième auprès de la Curie romaine.

Les sujets les mieux doués étaient envoyés à Paris. Là, il y avait deux cycles d'études: celui du lectorat, destiné à fournir des professeurs enseignant à l'intérieur de l'Ordre, et celui de la maîtrise, grade universitaire permettant d'occuper une chaire publique. Les étudiants étaient de deux sortes: de jure, et destinés à fournir un contingent régulier de sujets instruits, et de gratia, désignés en surnombre.

La durée des études pour le lectorat était de cinq ans. Ces études étaient surveillées de très près et terminées par un examen passé devant le prieur général. Avant de quitter Paris, l'étudiant était pourvu de livres pour la continuation de ses études.

Les études pour la maîtrise s'ajoutaient à celles du lectorat. Elles comprenaient l'acquisition du bacca-lauréat, de la licence et du doctorat. Les exercices sco-laires étaient la *lectio* et la *disputatio*. En 1287, la direction des études chez les ermites de Saint-Augustin fut confiée à Gilles de Rome. Ses doctrines furent aussi adoptées comme doctrines officielles de l'Ordre. Gilles de Rome obtint de l'Université une réduction de la durée des études pour la maîtrise en faveur des lecteurs Augustins qui avaient déjà enseigné.

La situation générale du couvent de Paris en 1328 se trouve résumée dans une lettre du prieur général Guillaume de Crémone. Cette lettre montre bien l'importance du centre de Paris pour les Augustins.

CHAPITRE IV

BIOGRAPHIE D'AGOSTINO TRIONFO

Parmi les maîtres de Paris, se trouve Agostino Trionfo, émule de Gilles de Rome. Les biographies qu'on a données jusqu'ici de ce personnage se ramènent à celle rédigée en 1582 par Agostino de Fivizzano. Elles avaient besoin d'être revues et critiquées.

Agostino Trionfo appartenait à la vieille famille des Trionfi d'Ancône. Il entra jeune chez les ermites de Saint-Augustin, où il reçut le nom d'Augustin d'Ancône. Sa vie n'est marquée que par ses études et ses œuvres.

Il semble bien probable qu'Agostino Trionfo ait fait un premier séjour à Paris entre 1270 et 1280 pour conquérir le lectorat. Il retourna ensuite à Ancône, comme l'atteste l'explicit d'un de ses ouvrages. Mais il fut bientôt désigné comme professeur au studium de Padoue. Il y occupa la chaire d'Ecriture sainte. Plusieurs de ses ouvrages sont ensuite datés de Venise, où il dut séjourner quelque temps.

Le 1^{er} mai 1300, le Chapitre général de Naples le désigna pour aller à Paris lire les Sentences de Pierre Lombard, c'est-à-dire prendre ses grades universitaires. Il bénéficia sans doute de la réduction du temps des études obtenue par Gilles de Rome. Il se consacra désormais à l'étude des questions politiques. Il écrivit d'abord de petits traités. Puis, vers la fin de sa vie, il se mit à la rédaction d'une grande Somme sur le pouvoir du pape.

La mort d'Agostino Trionfo survint le 2 avril 1328. Il fut enseveli devant le maître-autel de l'église des Augustins à Naples. Nous avons encore le texte de l'épitaphe placée sur son tombeau.

CHAPITRE V

LES ŒUVRES D'AGOSTINO TRIONFO

Les œuvres d'Agostino Trionfo comprennent une quarantaine d'ouvrages. Pour en établir la liste, nous nous sommes servis des anciens catalogues et nous avons examiné les manuscrits qui en ont été conservés. Ces manuscrits sont au nombre de plus de 150 dont la plupart renferment plusieurs ouvrages.

Treize titres donnés par les anciens catalogues n'ont pas été retrouvés. Par contre, il semble qu'il faut ajouter un Commentaire sur le Cantique, des Sermons de Carême et un petit traité *De laudibus* perfecti viri.

Il a été constaté aussi que dans les anciens cataloques certains traités avaient été désignés sous des titres différents et pris ensuite comme des ouvrages distincts. Tel est le cas du traité sur la Salutation angélique, appelé parfois *De cantico spirituali*, d'autres fois *De decem chordis*. Ossinger, le dernier bibliographie des Augustins, avait cru à trois traités différents.

Certains ouvrages ont eu plusieurs éditions données par l'auteur lui-même.

Pour la description des manuscrits, nous avons classé les ouvrages suivant un ordre méthodique, seul possible actuellement. Les ouvrages ont été répartis entre quatre grandes catégories: Philosophie, Ecriture sainte, Théologie, Politique.

Nous avons réuni dans un paragraphe les renseignement recueillis sur la chronologie de ces ouvrages. Nous avons aussi examiné ce que l'on sait de la présence de ces ouvrages dans la bibliothèque des papes. Parmi les appendices du présent travail figure la liste des éditions imprimées d'Agostino Trionfo qui comprend jusqu'à présent douze ouvrages.

CHAPITRE VI

LES RELATIONS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT ET LES THÉORIES POLITIQUES

DES ERMITES DE SAINT-AUGUSTIN AU DÉBUT DU XIVE SIÈCLE

Parmi les œuvres d'Agostino Trionfo, celles qui présentent le plus d'intérêt sont celles qui se rapportent aux questions politiques. Parmi les questions politiques qui, à la fin du xmº et au début du xivº siècle ont le plus préoccupé les esprits, celle des relations de l'Eglise et de l'Etat tient le premier rang. Aux tendances de la papauté vers un pouvoir universel s'opposaient presque partout celles des nationalités naissantes. La papauté éprouva, sur de nombreux points, des résistances. En France, Boniface VIII se heurta à Philippe le Bel; en Allemagne Jean XXII rencontra Louis de Bavière. La puissance du pape rencontra même des obstacles à l'intérieur de l'Eglise. Le collège des cardinaux était divisé. Les curés, suivant la thèse de Jean de Pouilly, se réclamaient d'une institution divine; les Spirituels étaient des religieux insoumis. Ce sont ces différends qui suscitèrent des théories pour ou contre la puissance de la papauté.

La papauté trouva ses défenseurs parmi les ermites de Saint-Augustin. Le premier nom en date est celui de Gilles de Rome. D'abord dans son De renuntiatione papæ, puis dans son De potestate ecclesiastica, Gilles de Rome défendit Boniface VIII. La doctrine contenue dans le De potestate ecclesiastica

est si voisine de celle de la bulle *Unam sanctam* qu'on a pu croire que Gilles de Rome était intervenu dans la rédaction de cette bulle. Gilles de Rome défend le pouvoir absolu du pape dans le domaine temporel comme dans le domaine spirituel. Mais son ouvrage est une composition hâtive, assez souvent confuse. On n'y trouve pas une conception nette de l'Etat. L'ouvrage n'examine que quelques aspects de la puissance pontificale.

Jacques de Viterbe est le second nom de l'école des ermites de Saint-Augustin. Dans son *De regimine christiano*, il reprend les mêmes questions, mais se montre plus théologien que Gilles de Rome. Il fait intervenir la doctrine de la grâce pour expliquer la supériorité du spirituel sur le temporel. La première partie de son ouvrage divisée suivant les quatre notes de l'Eglise en fait le premier traité « *De l'Eglise* » qui ait été composé. Dans la seconde partie de son ouvrage, Jacques de Viterbe se montre défenseur de la thèse du *pouvoir direct* tout autant que Gilles de Rome.

Aux noms de Gilles de Rome et de Jacques de Viterbe, il faut ajouter celui d'Alexandre de Sant'Elpidio, auteur aussi d'un *De ecclesiastica potestate* qui n'a pas été étudié jusqu'ici. Ce furent là les maîtres qui inspirèrent Agostino Trionfo, leur continuateur dans la défense de la papauté.

CHAPITRE VII

LES PETITS ECRITS POLITIQUES D'AGOSTINO TRIONFO

Les premiers écrits politiques d'Agostino Trionfo sont de petits traités datant du règne de Clément V. Quelques-uns ont été publiés par Richard Scholz. Ce sont ceux-là que nous examinerons.

- 1. Contra divinatores et sompniatores. Ce traité fut composé à la demande de Clément V. Deux chapitres sont surtout intéressants. Dans l'un, Agostino Trionfo critique, sans le nommer, Raimond Lulle et ses théories apologétiques. Dans l'autre, il prend à partie Pierre Jean Olivi. Le reste est une étude sur diverses superstitions.
- 2. Super facto Templariorum. Dans ce traité, Agostino Trionfo refuse aux princes séculiers le droit de s'occuper des questions d'hérésie sans avoir reçu de mandat de l'Eglise. Ce traité, dit-il, n'est pas écrit à l'excuse des Templiers, mais contre les abus du pouvoir royal.
- 3. De potestate prelatorum. Agostino Trionfo, pour déterminer la nature du pouvoir des évêques se sert pour la première fois de la distinction entre le pouvoir d'ordre et le pouvoir de juridiction. Par le pouvoir d'ordre les évêques sont les égaux du pape. Mais celui-ci est leur supérieur par le pouvoir de juridiction.
- 4. De potestate collegii, mortuo papa. Il s'agit de la puissance des cardinaux pendant la vacance du Saint-Siège. Agostino Trionfo soutient que 'la puissance pontificale ne meurt pas; elle demeure dans le collège des cardinaux. Mais celui-ci n'a pas les mêmes droits que le pape vivant. Il ne peut rien innover; son rôle est de défendre l'Eglise et de désigner la personne du pape suivant.
- 5. Fragment de question disputée sur les sujets précédents. Ce fragment découvert dans un manuscrit du Vatican est intéressant parce qu'il montre le groupement des deux questions précédentes. Agostino Trionfo se préparait déjà à sa grande œuvre, le De potestate ecclesiastica.

CHAPITRE VIII

LE « DE POTESTATE ECCLESIASTICA »

Dans cet ouvrage Agostino Trionfo examine l'ensemble du problème politique ecclésiastique, intérieur et extérieur. C'est une Somme, analogue pour la forme à celle de saint Thomas d'Aquin. Elle comprend 112 questions subdivisées en articles. Chaque article comprend des objections, le développement d'une thèse et la réponse aux objections. Agostino Trionfo cite soigneusement ses « autorités », mais ne nomme jamais ses contemporains, adversaires ou alliés. Agostino Trionfo excelle à résoudre les contradictions existant entre les textes bibliques. Il fait aussi appel aux définitions philosophiques et aux arguments de raison. Beaucoup de ses arguments sont empruntés à la philosophie d'Aristote.

Divisions générales. — Le De potestate ecclesiastica est divisé en trois grandes parties, suggérées par les notion de puissance et d'acte. La première étudie la puissance du pape en elle-même. La seconde étudie les actes relatifs à cette puissance: l'élection et la dispense. La troisième enfin concerne l'état de vie résultant pour l'homme, du régime de la puissance ecclésiastique.

Au point de vue des questions politiques, il faut surtout retenir la première partie qui est une théorie du pouvoir pontifical, et le début de la seconde partie qui est une théorie du pouvoir impérial.

Théorie du pouvoir pontifical. — Ce pouvoir a une cause principale: Dieu, et une cause instrumentale: les électeurs du pape, qui sont les cardinaux. L'origine

divine de la puissance pontificale est la thèse principale d'Agostino Trionfo. C'est elle qui établit la supériorité universelle du pape. Agostino Trionfo confond la société humaine et l'Eglise. Le pape est, pour lui, le seul monarque universel. Dans l'élection du pape, les cardinaux ne font que désigner la personne du pape: son autorité lui vient d'En-haut. Personne ne peut contrôler l'élection du pape à titre de supérieur. Le pape peut renoncer au souverain Pontificat, Mais il ne peut être déposé que dans le cas d'hérésie notoire. Le pape préside toute l'Eglise. Cette présidence se manifeste par l'exercice du pouvoir des clés. Par ce pouvoir, le pape, sans se tromper, si ce n'est « par accident », peut admettre ou exclure qui bon lui semble de l'Eglise. Agostino Trionfo examine aussi la question de la résidence du pape et il demande le retour à Rome de la papauté.

Théorie du pouvoir impérial. — L'empereur n'est pas considéré par Agostino Trionfo comme un chef d'Etat. C'est un défenseur et un serviteur de l'Eglise. Sa désignation pourrait être faite par le pape. En pratique, elle est faite par les Princes-électeurs qui sont des Allemands. Mais le pape contrôle cette élection. L'empereur ne possède sa puissance qu'après avoir été oint, consacré et couronné par le pape. En cas d'infidélité ou de désobéissance grave de l'empereur à l'égard de l'Eglise, le pape peut excommunier et même déposer l'empereur. Pour la paix de l'Eglise et pour éviter les troubles qui suivent les successions à l'Empire, Agostino Trionfo propose de rendre celuici héréditaire. Mais Agostino Trionfo refuse à l'empereur la monarchie universelle.

Il admet en effet à côté de l'empereur, les rois. Le pape a sur les rois un rôle de contrôle et de correction. Les rois doivent obéissance au pape. Celui-ci doit intervenir dans tous les cas où ils manqueraient à la justice chrétienne, particulière ou générale. Ainsi Agostino Trionfo affirme la théorie du pouvoir direct du pape sur tous les pouvoirs laïques.

Destinées des théories d'Agostino Trionfo. — Ce furent celles de la thèse du pouvoir direct. Imité par le franciscain Alvaro Pelayo, qui fut en partie son contemporain, Agostino Trionfo fut délaissé pendant la période du grand schisme d'Occident. Lors de la restauration de l'unité de l'Eglise il fut imité par saint Antonin et par Torquemada. Mais l'Eglise dut abandonner la thèse du pouvoir direct et Agostino Trionfo fut oublié.

CONCLUSION

Grâce à l'étude générale des ermites de Saint-Augustin dans l'organisation de leur communauté et de leurs études, l'existence d'Agostino Trionfo est apparue sous un jour nouveau. Sa biographie a été précisée et la liste de ses œuvres établie.

Par sa formation à Paris, Agostino Trionfo se rattache à notre histoire littéraire. C'est un auteur important dans la littéraure de la théologie et de la politique ecclésiastique au xive siècle. C'est un défenseur du pouvoir direct des papes. Il a mis toute la doctrine politique des décrétales depuis Innocent III jusqu'à Clément V sous la forme d'une grande Somme scolastique. Mais la fortune de celle-ci a été celle de la théorie du pouvoir direct. Cette théorie devait être abandonnée peu à peu par la papauté. La Somme d'Agostino Trionfo en est presque le dernier écho.

PIECES JUSTIFICATIVES

APPENDICES

Texte inédit d'un fragment de question disputée a paris par agostino trionfo « de potestate collegii mortuo papa »

Index des incipit des œuvres d'agostino trionfo Index des manuscrits cités

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES ET DES MATIÈRES

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES